|  |  |
| --- | --- |
| **I- Valeurs des temps de l'indicatif**  Le mode de l'indicatif admet **huit temps** dont quatre sont simples et les autres composés (et même surcomposés). A tout temps simple correspond un temps composé. Chaque forme composée exprime une action antérieure, achevée, par rapport à la forme simple correspondante. **Exemple :** *Quand elle a (avait, eut, aura) dîné, elle regarde (regardait, regarda, regardera) la télévision*. Chaque forme surcomposée correspond à une action achevée par rapport à la forme composée correspondante. **Exemple :** *Quand elle a eu dîné, elle a regardé la télévision*.  **[Retourner au début de la page](http://www.espacefrancais.com/conjugaison/temps_valeurs.html#top)**    **1. Valeurs des temps simples**  **1.1. Le présent de l'indicatif** **a)-** Le présent de l'indicatif marque surtout que l'action s'accomplit au moment où l'on parle, c'est le présent **actuel**: *Les voitures passent dans la rue*. **b)-** Le présent de l'indicatif peut exprimer aussi des faits habituels, c'est le présent **d'habitude** : *Il va chaque matin à l'école*. **c)-** Le présent de l'indicatif exprime aussi des **vérités durables** : *La lune nous réfléchit les rayons du soleil*. **d)-** Le présent de l'indicatif peut marquer aussi des proverbes, des maximes, des pensées morales, c'est le présent de **vérités générales** (ou présent **atemporel** / **intemporel**) : "*Qui dort, dîne*". **e)-** Le présent de l'indicatif peut impliquer aussi une action passée (**passé récent**) ou une action future (**futur proche**) très proches de l'action présente : "*Nous sortons de table, il y a un instant*" ([Alfred de Musset](http://www.espacefrancais.com/musset.html)). C'est le passé récent. --- *Les amis arrivent dans deux heures*. C'est le futur proche. **f)-** Le présent de l'indicatif peut exprimer une action passée souvent très ancienne que l'on place dans le présent pour la rendre plus vivante, c'est le **présent de narration** : "*Il lui donna un grand coup du plat de son épée sur le visage. Candide dans l'instant tire la sienne*" ([Voltaire](http://www.espacefrancais.com/voltaire.html)).  **[Retourner au début de la page](http://www.espacefrancais.com/conjugaison/temps_valeurs.html#top)** |  |
| |  | | --- | |  | |  |  |
| |  |  |  | | --- | --- | --- | |  | **1.2 L'imparfait de l'indicatif** **a)-** L'imparfait marque une action passée : *Avant mon accident, j'habitais à la campagne et je me rendais au travail en voiture*. **b)-** L'imparfait marque un fait en train de se dérouler dans la durée (au passé), qui n'est pas achevée, donc une action imparfaite : *Comme le soir tombait, l'homme arriva*. **c)-** L'imparfait est le temps de la description d'un tableau ou d'une scène : "*L'arbre de couche était couvert de poussière et le grand chat maigre dormait dessus*" ([Alphonse Daudet](http://www.espacefrancais.com/daudet.html)). **d)-** L'imparfait peut indiquer aussi des faits habituels : "*Le dimanche, nous allions aux moulins par bandes*" ([Alphonse Daudet](http://www.espacefrancais.com/daudet.html)). **e)-** L'imparfait peut traduire aussi un fait présent ou futur après un '**si**' marquant l'hypothèse ou la supposition c'est-à-dire : si **+** imparfait de l'indicatif **=** conditionnel présent: *Si j'étudiais, je réussirais*.  **f)-** On utilise l'imparfait pour exprimer qu'une action aurait été sur le point de se produire : *Un pas de plus et je tombais*. **g)-** L'imparfait peut impliquer une présent que l'on veut atténuer : *J'allais vous demander la permission de sortir*. **h)-** L'imparfait peut avoir une valeur itérative : *Il toussait* (il toussait plusieurs fois).  **[Retourner au début de la page](http://www.espacefrancais.com/conjugaison/temps_valeurs.html#top)**    **1.3. Le passé simple** **a)-** Le passé simple peut traduire un fait complètement achevé à un moment déterminé du passé : *L'autre jour, je vis un beau paysage*. **b)-** Le passé simple marque la succession des faits, c'est le temps du récit par excellence ou le passé simple de narration: *La jeune fille écrivit la lettre. Mais elle se plaignit d'être fatiguée et elle monta dans sa chambre.* **c)-** Le passé simple exprime une action soudaine dans le passé : *Je me promenais dans le bois, je vis surgir devant moi un chien*. **d)-** Le passé simple peut marquer une action brève dans le passé, cette action ne dure pas: *Je fis mon devoir*. **e)-** Par rapport à l'imparfait, le passé simple exprime une action qui dure moins longtemps que celle de l'imparfait : *Les cartes s'étalaient sur la roche et chacun étudiait un itinéraire possible. Paul, qui connaissait la région, nous proposa un sentier qui évitait les éboulis trop dangereux. Nous approuvâmes sans réserve*.  **[Retourner au début de la page](http://www.espacefrancais.com/conjugaison/temps_valeurs.html#top)**    **1.4. Le futur simple** **Sa forme générale :** infinitif + terminaison de AVOIR au présent de l'indicatif. **a)-** Le futur simple indique une action qui se fera dans l'avenir par rapport au moment où l'on parle : *Je finirai mes devoirs demain*. **b)-** Le futur peut prendre la valeur du présent pour atténuer le ton de certains propos ou marquer la politesse : "*En ce cas, monsieur, je vous dirai franchement que je n'approuve point votre méthode*" ([Molière](http://www.espacefrancais.com/moliere.html)). **c)-** Le futur simple peut aussi avoir la valeur de l'impératif pour atténuer l'ordre : *Vous voudrez bien me faire parvenir au plus vite les résultats du laboratoire*.  **d)-** Le futur simple peut exprimer un fait constaté de tous les temps (vérité générale) : "*Qui vivra, verra*". **e)-** Le futur proche s'exprime avec le verbe aller au présent de l'indicatif suivi de l'infinitif : *Je vais essayer de garder mon sang froid*. **f)-** Devant le '**si**' de condition, le futur se met à la proposition principale devant le présent de la propostion subordonnée : si + présent = futur simple : *si tu étudies, tu iras au cinéma*.  **[Retourner au début de la page](http://www.espacefrancais.com/conjugaison/temps_valeurs.html#top)**    **2. Valeurs des temps composés**  **2.1. Le passé composé** **Sa forme générale :** AVOIR ou ÊTRE au présent de l'indicatif + participe passé Le passé composé exprime des faits complètement achevés à un moment déterminé ou indéterminé du passé, en relation avec le présent ou dont les conséquences sont encore sensibles dans le présent : *Après que j'ai étudié, je me repose maintenant.*  **[Retourner au début de la page](http://www.espacefrancais.com/conjugaison/temps_valeurs.html#top)**    **2.2. Le plus-que-parfait** **Sa forme générale :** AVOIR ou ÊTRE à l'imparfait de l'indicatif + participe passé Le plus-que-parfait indique une action passée à un moment indéterminé avant une autre action passée exprimée le plus souvent à l'imparfait et aussi au passé composé. Le plus-que-parfait est également un passé du passé : *Il ne bavardait plus en classe parce qu'il avait eu une bonne punition*.  **[Retourner au début de la page](http://www.espacefrancais.com/conjugaison/temps_valeurs.html#top)**    **2.3. Le passé antérieur** **Sa forme générale :** AVOIR ou ÊTRE au passé simple de l'indicatif + participe passé **a)-** Le passé antérieur indique une action passée à un moment déterminé, avant une autre action passée généralement exprimée au passé simple. Le passé antérieur est un passé du passé. Il s'emploie le plus souvent dans les propositions subordonnées après une conjonction de temps qui indique la postériorité : *quand, lorsque, dès que*... : *Quand Broudier l'eut rejoint, ils partirent d'un pas fraternel*. **b)-** Le passé antérieur s'emploie parfois dans la proposition indépendante ou dans la proposition principale. Il est alors accompagné d'un adverbe de temps : *bientôt, vite*... : *Ce renfort inattendu et surtout l'expérience de Pierre eurent bientôt fait franchir le mauvais pas au lourd chariot*.  **[Retourner au début de la page](http://www.espacefrancais.com/conjugaison/temps_valeurs.html#top)**    **2.4. Le futur antérieur** **Sa forme générale :** AVOIR ou ÊTRE au futur simple de l'indicatif + participe passé **a)-** Le futur antérieur exprime une action future qui sera passée avant une autre action future : *Quand la tempête aura cessé, je réparerai la toiture endommagée* **b)-** Le futur antérieur peut parfois exprimer une supposition relative à un fait passé. Il a alors la valeur d'un passé composé : *C'est sans doute un animal! Quelque chat qui se sera introduit dans la cave.*  **[Retourner au début de la page](http://www.espacefrancais.com/conjugaison/temps_valeurs.html#top)**    **II- Valeur du mode conditionnel**  Le mode conditionnel était anciennement un temps du mode indicatif. Il comprend un temps présent et deux temps du passé.  **Le conditionnel présent** est formé du radical du verbe au présent de l'indicatif + les terminaisons de l'imparfait de l'indicatif. Donc les formes du présent du conditionnel suivent rigoureusement celles du futur de l'indicatif : *Je couperais, il remplirait, vous tendriez*... **Le conditionnel passé I** (ou **1re forme**) est formé du présent du conditionnel de l'auxiliaire avoir ou être et du participe passé du verbe conjugué. Sa forme schématisée sera : AVOIR ou ÊTRE au présent du conditionnel + participe passé : *J'aurais travaillé, je serais venu*... **Le conditionnel passé II** (ou **2e forme**) est identique au plus-que-parfait du subjonctif, il est formé de l'auxiliaire avoir ou être conjugués à l'imparfait du subjonctif et du participe passé du verbe conjugué d'où sa forme : AVOIR ou ÊTRE à l'imparfait du subjonctif + participe passé. De cette façon on a su comment se forme le conditionnel, il ne nous reste que de savoir ses valeurs : **a)-** Le conditionnel exprime des faits irréels ou possibles dont la réalisation est soumise à une condition ou un fait hypothétique ou imagé. **b)-** Le conditionnel peut avoir la valeur du futur quand il est en rapport avec un verbe conjugué à un temps du passé de l'indicatif (on peut l'appeler un futur du passé ou un futur dans le passé) : *Le fabricant présentait les nouveautés que les commerçants vendraient*. Dans cet exemple l'imparfait *présentait* entraîne le conditionnel *vendraient*. **c)-** Le conditionnel est le mode de la supposition. Il présente l'action comme une éventualité, la conséquence possible, ou irréelle, d'une condition, d'un fait supposé : — Il traduit des faits soumis à une condition exprimée : *Si tu te rendais libre ce soir, nous rendrions visite à notre oncle malade*. — Il exprime des faits soumis à une condition non exprimée : *Vous ne comprenez pas ce problème fort simple qu'un jeune enfant résoudrait en quelques minutes*... — Il exprime aussi des faits supposés : *Je crois que cette gravure gagnerait à être encadrée*. — Il indique également des faits désirés, souhaitables : *Je participerais volontiers à une grande course transatlantique*. — Le conditonnel présente des faits irréels, imaginaires, fictifs : *Je rêve d'un voyage. Je traverserais le désert, camperais avec les nomades*. **d)-** Le conditionnel est utilisé lorsqu'on exprime le doute, ou dans des formules de politesse : *Paul serait blessé. Accepteriez-vous de nous y conduire?*.  **[Retourner au début de la page](http://www.espacefrancais.com/conjugaison/temps_valeurs.html#top)**    **III- Les valeurs du mode subjonctif**  Le mode subjonctif est indispensable à la langue et à l'expression de la pensée. Il est hors de question d'en limiter l'existence ou d'en prophétiser la disparition. Mieux vaut, au contraire, en connaître les emplois, les analyser et les utiliser systématiquement afin d'en maîtriser les usages. L'étude appronfondie du mode subjonctif dans sa vitalité contemporaine, représente un pas majeur et décisif dans la connaissance de la langue et de la culture françaises. Le mode subjonctif comprend quatre temps : deux temps simples et deux temps composés : **le présent du subjonctif, l'imparfait du subjonctif, le passé du subjonctif et le plus-que-parfait du subjonctif**. Au **présent du subjonctif** tous les verbes prennent les mêmes terminaisons : -**e**, -**es**, -**e**, -**ions**, -**iez**, -**ent** à l'exception de AVOIR et ÊTRE : *Que j'aime, que je finisse*... **L'imparfait du subjonctif** se construit sur la 2e personne du singulier du passé simple de l'indicatif : *que j'aimasse, que je parusse*...   |  | | --- | | Pour ne pas confondre la troisième personne du singulier du passé simple avec la même personne de l'imparfait du subjonctif qui prend un accent circonflexe, il faut se rapporter au sens de l'action : l'on peut aussi penser à la personne correspondante du pluriel. **Exemples : http://www.espacefrancais.com/Images/bullet_blue.png***Il exposait avec tant de précision que la foule le* ***crut*** *sur-le-champ.* | *Il exposait......que les gens le* ***crurent***. (passé simple : pas d'accent).  **http://www.espacefrancais.com/Images/bullet_blue.png***Elle était heureuse qu'on la* ***considérât*** comme vedette. | *Elle était heureuse qu'ils la* ***considérassent****...* (subjonctif imparfait : accent) |   **Le passé du subjonctif** est formé du présent du subjonctif de l'auxiliaire être ou avoir et du participe passé du verbe conjugué. Sa forme schématisée sera : AVOIR ou ÊTRE au présent du subjonctif + participe passé : *que j'aie coupé, que je sois tombé*. **Le plus-que-parfait du subjonctif** est formé de l'imparfait du subjonctif de l'auxiliaire avoir ou être et du participe passé du verbe conjugué. Sa forme schématisée sera : AVOIR ou ÊTRE à l'imparfait du subjonctif + participe passé : *Que j'eusse coupé, que je fusse tombé*. Ainsi le subjonctif exprime généralement un désir, un souhait, un ordre, un doute, un regret, un conseil, une supposition, un sentiment, une invocation, une obligation, une requête, une volonté, un contentement, une crainte, un jugement, une surprise, une suggestion... **Exemple :** *J'aimerais qu'il réussisse* (désir), *veillez à ce qu'il parte à l'heure!* (ordre).  **[Retourner au début de la page](http://www.espacefrancais.com/conjugaison/temps_valeurs.html#top)**    **IV- Les valeurs du mode impératif**  L'impératif sert à exprimer un ordre, une prière, un conseil, un souhait. Il a deux temps : **le présent et le passé**. Il ne se conjugue qu'à trois personnes, sans sujets exprimés : la deuxième personne du singulier et les première et deuxième personnes du pluriel. Le singulier du présent de l'impératif est en **e** ou en **s**. **1-** Il est en **e** pour les verbes du **1er groupe** et pour les autres verbes dont la **terminaison est muette à l'impératif singulier** (verbes de la catégorie de *cueillir* et *savoir*). **Exemple :** *Continue, méfie-toi, appuie, répare* (**1er groupe**) / *cueille, ouvre, offre, sache* (**terminaison muette**). **2-** Il est en **s** pour les autres verbes du **second ou troisième groupe**. **Exemple :** *Finis, sévis, rafraîchis* (**2e groupe**) / *bois, conclus, lis, crains* (**3me groupe**). — — Exceptions : *aie* (verbe avoir), *va* (verbe aller).  **Le passé de l'impératif** est formé de l'impératif de l'auxiliaire avoir ou être au présent du subjonctif et du participe passé du verbe conjugué d'où sa formule générale : AVOIR ou ÊTRE au présent du subjonctif + participe passé. **Exemple :** *aie mangé, ayons rangé, sois parti, soyez rentré*. http://www.espacefrancais.com/Images/attention.gifPar euphonie, on écrit : **coupes-en, vas-y, retournes-y**, etc. | | | |